



Nabeul, le 02/08/2022

Institut pour la Coopération Universitaire - Tunisie

Consultation° 08/2022

TERMES DE RÉFÉRENCE

Sélection des formateurs pour les techniciens des associations agricoles et ceux du CRDA de Nabeul



Sommaire

Art. 1. Contexte des formations et justification.....	3
Art. 2. Thématique des formations	3
Art. 3. Participants visés	3
Art. 4. Descriptions des formations	4
Art. 5. Méthodologie.....	4
Art. 6. Conditions de participation	5
Art. 7. Pièces constitutives du dossier de candidature.....	6
Art. 8. Lieu, calendrier, budget et paiement	7
Art. 9. Procédures et critères de sélection	7

Art. 1. Contexte des formations et justification

La Tunisie connaît depuis plus de vingt ans une pénurie en eau qui devient de plus en plus grave. En effet avec 460 m³ par habitant et par an, la Tunisie est sous le seuil de la pauvreté hydrique (<1000 m³/habitant/an). Cette situation menace les exploitations agricoles en termes de quantité et de qualité avec à la clé des risques accrus de disparition de quelques cultures avec et une baisse des revenus des agriculteurs.

Face à cette menace, le projet Efficacité et Valorisation des Eaux d'Irrigation à travers des actions pilotes en Sicile et Tunisie, EVE, géré par l'Institut pour la Coopération Universitaire se présente comme étant un projet de coopération transfrontalière financé par l'Union européenne dans le cadre du programme IEV CT Italie Tunisie 2014-2020 visant à proposer des solutions technologiques innovantes en matière de la valorisation des Eaux Non Conventionnelles (saumâtres et eaux usées traitées) pour l'irrigation et à renforcer les compétences techniques des différents parties prenantes dans le secteur agricole.

Les solutions proposées consistent en des systèmes de filtration à membranes des ENC par nanofiltration et par ultrafiltration et des systèmes de pilotage intelligent de l'irrigation. Ces solutions seront implantées afin d'irriguer des parcelles agricoles à Nabeul. En outre, le projet élabore un programme de renforcement des capacités du personnel technique des parties prenantes dans le domaine d'agriculture pour promouvoir une connaissance approfondie des solutions proposées et il vise à la mise en place d'un nouveau modèle d'assistance technique.

Art. 2. Thématique des formations

La consultation est divisée en 2 lots correspondant à 2 thèmes de formation :

Lot 3 : Formation sur l'impact des eaux saumâtres sur les plantes cultivées

Lot 4 : La réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation agricole

Le soumissionnaire peut participer à un ou plusieurs lots.

Art. 3. Participants visés

La formation ciblera 25 techniciens appartenant au CRDA de Nabeul, aux différents GDA de Nabeul, l'INRGREF, associations agricoles.

Art. 4. Descriptions des formations

Lot 3 : Impact des eaux saumâtre sur les plantes cultivées

Objectifs

Evaluer la qualité des eaux saumâtres utilisées dans l'irrigation et les risques éventuels de la dégradation des sols d'une part, ainsi que le rendement des cultures et l'efficacité des systèmes d'irrigation.

Contenu

- Impact de l'utilisation des eaux saumâtres sur le sol et la culture (qualité et rendement de production). Une attention particulière doit être portée sur les cultures de la région de Nabeul à savoir agrumes et fraises
- Les cultures halophytes : exemples, limites, potentiels économiques et sociale.
- Contribution de la qualité de l'eau d'irrigation au colmatage des réseaux d'irrigation sous pression.
- Approches pour atténuer l'effet de la salinisation sur les plantes cultivées.

Lot 4 : Réutilisation des eaux usées traités pour l'irrigation agricole

Objectifs

Connaître les filières de traitement et les technologies de réutilisation des eaux usées traitées (EUT) pour l'irrigation et définir les coûts et les contraintes d'un projet de réutilisation des EUT.

Contenu

- Qualité des eaux usées traitées et réglementation en matière d'irrigation
- Traitements tertiaires et désinfection : techniques membranaires, UV, ozone, chloration, lagunage
- Risques sanitaires, bénéfices et contraintes de la réutilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation
- Aspects économiques : coûts d'investissement et de fonctionnement
- Etudes de cas et visite.

Art. 5. Méthodologie

Dans le cadre de la prestation de formation, le formateur devra :

- Préparer un programme de formation détaillé et le soumettre à l'ICU deux semaines avant le début de la formation pour approbation ;
- Préparer un document de formation complet en français sur le module et le soumettre à l'ICU pour approbation au moins 10 jours avant le début de la formation ;
- Fournir le module de formation sous format papier aux participants ;
- Animer et s'assurer de la bonne tenue de la formation ;
- Fournir un certificat de participation officiel et nominatif pour chaque participant. Le certificat sera validé par l'ICU.

Pour le lot 4, le formateur doit :

- Organiser une visite d'étude à une installation de réutilisation des eaux usées pour l'irrigation. Les frais de cette visite (organisation, transport ...) sont à la charge du formateur.
- Fournir un clé USB à chaque participant contenant toute la documentation pédagogique (présentation, catalogues ...)
- Fournir un rapport de formation, à l'ICU, incluant notamment mais sans être exhaustif :
 - Le programme détaillé de la formation
 - Des recommandations aux participants
 - Les questionnaires d'évaluation complétés par les participants
 - La feuille de route pour un service d'assistance technique

Ce rapport, en langue française et en format papier et Word est attendu au plus tard 2 semaines après la formation.

Art. 6. Conditions de participation

Afin de participer à cette consultation, le formateur doit remplir au moins les conditions générales et professionnelles suivantes :

Conditions générales :

- Citoyenneté tunisienne ou italienne ou d'un pays tiers éligible. Les candidats de non-nationalité tunisienne devront démontrer une parfaite connaissance de la langue française.
- Jouissance des droits politiques et civils dans le pays d'origine.

Conditions professionnelles :

- Titulaire d'un diplôme en relation avec le sujet de la formation.
- Expérience professionnelle prouvée en matière d'études, de conception et d'installation dans le sujet de formation.
- Avoir une expérience en formation et en élaboration de modules de formation.
- Avoir une excellente capacité d'animation et de communication en français et en arabe.

Art. 7. Pièces constitutives du dossier de candidature

- 1) Le CV du formateur et éventuellement les autres personnes impliquées.
- 2) Une copie des diplômes.
- 3) Annexe 1, 2, 3 et 4.
- 4) Déclaration sur l'honneur attestant qu'il remplit les conditions générales et professionnelles détaillées dans l'article 4.
- 5) Programme détaillé de la formation.
- 6) Une note descriptive pour l'organisation de la visite pour le lot 4

Les dossiers de candidature doivent parvenir par voie postale ou remis directement à l'adresse ci-dessous, sous la forme suivante :

Une enveloppe extérieure portant uniquement :

7 rue d'Utique, Sidi Mahressi 8000 Nabeul
Institut pour la Coopération Universitaire - Tunisie

« A NE PAS OUVRIR »

Sélection des formateurs pour les techniciens des associations agricoles et ceux du CRDA de Nabeul

L'enveloppe extérieure doit contenir des sous-enveloppes relatives à chaque lot en indiquant le numéro du lot sur chaque sous-enveloppe.

La date limite pour la réception des dossiers est fixée au : 23/08/2022 à 11 h 00.

Art. 8. Lieu, calendrier, budget et paiement

La formation se déroulera au complexe de la jeunesse de Nabeul durant le mois de septembre.

Formation	Durée en jours*	Budget (en Euros)
Lot 3	1	250
Lot 4	3	900

* à raison de 6 h par jour.

La date exacte des formations sera fixée conjointement entre le formateur et l'ICU.

- **Budget**

La rémunération de ou des formateurs pour le 02 formations, TVA non inclus, est de 1150 Euro (mille cent cinquante Euros) imputé sur la ligne budgétaire « Experts réalisations cours formation techniciens », catégorie « service externe » du plan financier du projet EVE. La rémunération est détaillée dans le tableau ci-dessus.

Le taux de change à utiliser est le taux de change de inforeuro pour le mois d'aout, 3.2161.

- **Paiement**

Les paiements se feront, en HTVA et en Dinars Tunisien à la suite de la présentation d'une note de frais, par virement bancaire.

Pour le formateur du lot 4, le paiement sera versé en deux tranches :

- 1^{ère} tranche (50%) versée après la formation ;
- 2^{ème} tranche (50%) versée après réception et validation du rapport de la formation.

Art. 9. Procédures et critères de sélection

La commission procédera à la vérification et à l'examen des offres et attribuera une notation selon les critères suivants :

Pour le lot 3

Critère d'évaluation	Détails de notation	Note max
Références professionnelles dans le domaine de l'impact de la qualité d'eau d'irrigation sur les cultures	10 points par référence	40
Références dans la formation	10 points par formation	40
Clarté du programme de formation	De 5 à 20 points	20
Score technique, St		.../100

Pour le lot 4

Critère d'évaluation	Détails de notation	Note max
Références professionnelles pertinente dans les installations de réutilisation des eaux usées traités pour l'irrigation agricole	10 points par référence	40
Références dans la formation	10 points par formation	40
Clarté du programme de formation + note descriptive point 6. Art.7	De 5 à 20 points	20
Score technique, St		.../100

Le score technique minimum requis pour être classé dans la liste restreinte est de 60 points.

Les soumissionnaires classés dans la liste restreinte seront invités à un entretien.

La grille pour l'évaluation de l'entretien :

Critère d'évaluation	Note max
Pertinence du programme de formation	10
Pertinence des compétences professionnelles	10
Capacité de communication	10
Score entretien, Se	.../30

La note technique est calculée comme suit : $NT = St + Se$

L'offre ayant la note technique la plus élevée sera retenue pour chaque lot.



ANNEXE 1 : Formulaire de Soumission

Je soussigné (Nom, prénom tels que figurant sur la CIN)
Domicilié au Titulaire de la
Carte d'Identité Nationale N° délivrée le Exerçant la
profession de.....
Adresse.....
Numéro de téléphone :

Adresse mail :
Agissant en qualité de après avoir
pris connaissance des termes de références au « Sélection des formateurs pour les
techniciens des associations agricoles et ceux du CRDA de Nabeul», je m'engage à
exécuter les prestations conformément aux caractéristiques exigées dans les
termes de référence et moyennant les prix établis dans mon offre.

Les prix que j'offre sont fermes et non révisables. Le montant total de cette
soumission s'élève à la somme de :

- (Montant en lettres et en chiffres HTVA)
- (Montant en lettres et en chiffres TTC)

Je m'engage à maintenir valables les conditions de la présente soumission pendant
60 jours fermes à compter du jour suivant la date limite de réception des offres. Je
joins à la présente soumission toutes les pièces qu'il m'est demandé de fournir. Je
m'engage, si mon offre est acceptée, à exécuter l'ensemble des prestations
conformément aux termes des articles des conditions de participation,
administratives et techniques

..... Le :

Signature et cachet

ANNEXE 2 : Liste détaillée des références professionnelles du formateur en relation avec la thématique de formation

Intitulé de la mission	Client	Rôle dans la mission	Date début - date fin	Références des justificatives

NB : les missions qui ne sont pas appuyées par des justificatifs (ne sont pas prises en compte dans la note attribuée par la commission)

Signature et cachet

ANNEXE 3 : Liste détaillée des références en formation

Intitulé de la formation	Client	Date début - date fin	Références des justificatives

NB : les missions qui ne sont pas appuyées par des justificatifs (ne sont pas prises en compte dans la note attribuée par la commission

ANNEXE 4 : Bordereaux de prix

Désignation	Frais HTVA	Frais TTC
Formation		
Organisation de la visite*		
Documentation : impression attestation + clé USB*		
Total		

* : pour lot 4

ANNEXE 5 : Pièces constitutives du dossier de candidature

Pièces nécessaires	Oui/non
CV	
Copie des diplômes	
Annexe 1	
Annexe 2	
Annexe 3	
Annexe 4	
Déclaration sur l'honneur attestant qu'il remplit les conditions générales et professionnelles détaillées dans l'article 6	
Programme détaillé	
Une note descriptive pour l'organisation de la visite lot 4.	

Signature et cachet